Bienvenue à bord de votre véhicule hybride rechargeable

La description du système, décliné dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**
De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.
Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Les informations contenues dans ce document **annulent** et/ou **remplacent** celles données dans la notice de base.
Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

Sommaire

Système véhicule hybride : présentation F.4
Système véhicule hybride : fonctionnement F.10
Recommandations importantes F.12
Véhicule hybride : F.13
charge F.13
programmation de la charge F.24
Témoins lumineux F.26
Afficheurs et indicateurs F.28
Ordinateur de bord F.32
Réglage des faisceaux F.36
Réservoir carburant F.37
Mise en service, arrêt du système hybride F.41
Conseils de conduite, éco conduite F.45
Autonomie du véhicule : conseils F.47
Boîte de vitesses automatique F.49
MULTI-SENSE F.52
Conditionnement d'air : programmation F.54
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation F.56
Aménagements coffre à bagages F.58
Niveau : liquide de refroidissement du système de traction électrique F.59
Crevaison, changement de roue F.60
Batterie secondaire « 12 volts » F.61
Batterie secondaire « 12 volts » : dépannage F.63
Remorquage, dépannage F.66
Anomalies de fonctionnement F.68

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : PRÉSENTATION (1/6)

59102

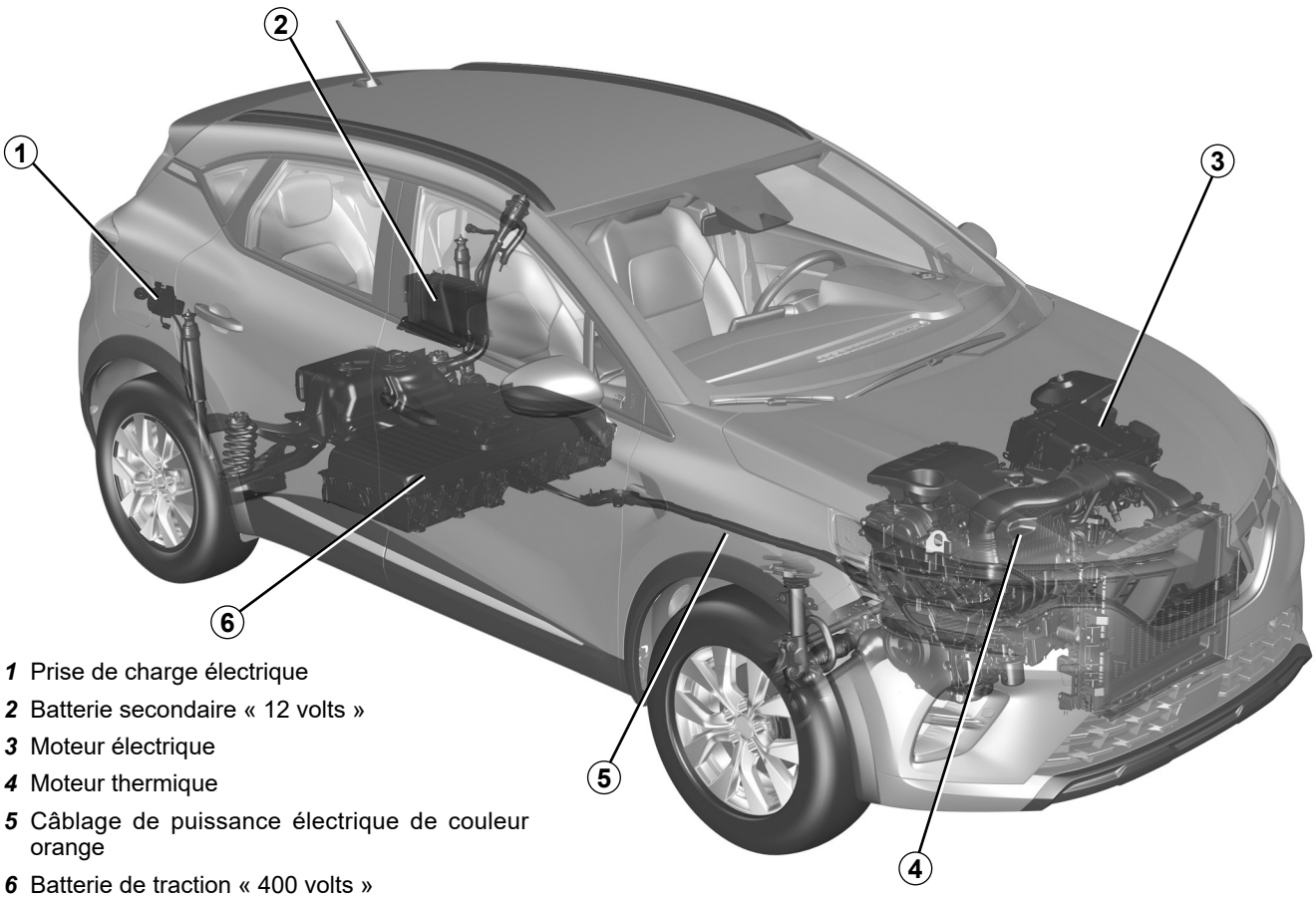

1 Prise de charge électrique

2 Batterie secondaire « 12 volts »

3 Moteur électrique

4 Moteur thermique

5 Câblage de puissance électrique de couleur orange

6 Batterie de traction « 400 volts »

PVSF23E2

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : PRÉSENTATION (2/6)

Le système du véhicule hybride utilise le moteur électrique pour propulser le véhicule.

Le moteur électrique est assisté par le moteur thermique, lorsque l'énergie ou la puissance électrique n'est plus suffisante.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique.

Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction.

Cette batterie de traction est rechargée de plusieurs manières :

– pendant les phases de freinage ou de décélération ;

– grâce au moteur thermique qui fait alors office de générateur ;

– directement sur une borne de recharge ou une prise de courant domestique.

Batteries

Le véhicule hybride rechargeable possède deux types de batterie :

– une batterie de traction « 400 volts » ;

– une batterie secondaire « 12 volts ».

Batterie de traction « 400 volts »

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée :

– pendant les phases de décélération ;

– avec le moteur thermique qui démarre de façon autonome, même au ralenti, pour faire office de génératrice et maintenir la charge de la batterie de traction ;

– sur une prise de courant ou une borne de recharge grâce au cordon de charge ➥ F.13. Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auxquels vous vous raccordez.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : PRÉSENTATION (3/6)

Batterie secondaire « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie secondaire « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

La batterie secondaire « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système hybride.

Le système électrique du véhicule hybride rechargeable utilise une tension continue d'environ 400 volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respectez les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 400 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

PVSF23E2

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : PRÉSENTATION (4/6)

Ⓐ

33436

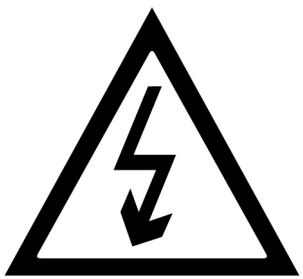

Le symbole ***A*** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

59101

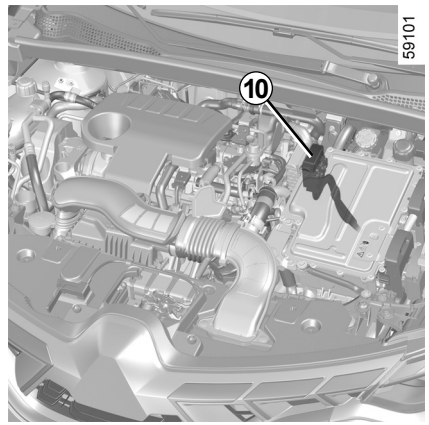

Circuit électrique « 400 volts »

Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange ***10*** et aux éléments repérés par le symbole ⚠.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : PRÉSENTATION (5/6)

Conduite

Le système hybride sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction des conditions de circulation et du mode de conduite choisi.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Cas particulier

Après une charge maximale de la batterie et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur se trouve temporairement réduit.

Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Intempéries, routes inondées



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation.

Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : PRÉSENTATION (6/6)

Bruit

Les véhicules hybrides sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique.

Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitués et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

Lors de la charge, le véhicule peut émettre des bruits (ventilateur, relais...).

Pendant les phases de préconditionnement de l'habitacle, les systèmes de climatisation et de chauffage peuvent se déclencher automatiquement ➥ F.54.

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement.

Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le témoin  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.



Votre véhicule hybride étant silencieux, avant de le quitter, pied sur le frein, coupez le contact et vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : FONCTIONNEMENT (1/2)



Indicateur flux d'énergie *1*

Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur ***1*** représente les flux d'énergie entre :

– le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) ;

– le moteur thermique ;

– les roues.

La couleur des flux varie :

– en bleu : énergie électrique ;

– en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

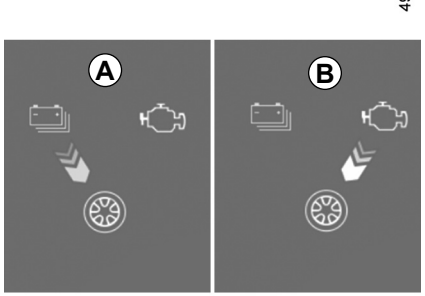

Flux *A* « Traction électrique »

Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Flux *B* « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : FONCTIONNEMENT (2/2)

49497

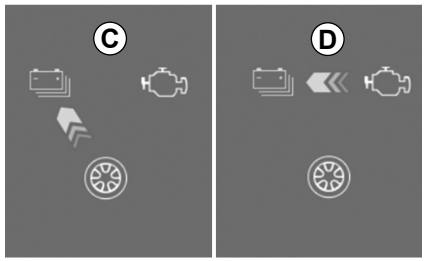

Flux *C* « Récupération d'énergie »

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Flux *D* « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

Nota : une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux ***A*** et du flux ***B*** vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).

Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

En cas d'utilisation d'une remorque :

- prévoir une charge complète avant utilisation ;
- activer le mode « E-save » dès le départ et tout au long de l'utilisation de la remorque.

Cas particulier :

lorsque la batterie de traction atteint le niveau de charge maximum, le frein moteur se trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

PVSF23E2

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.
Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.
Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :
– ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
– en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.
En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge et/ou du portillon, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.
Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.
Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez vous au paragraphe « Remorquage » ➥ F.66.

Pour tout changement de roue

Pour des raisons de sécurité, les opérations de levage du véhicule ne doivent être effectuées que par un Representant de la marque.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.
Risque d'endommagement du circuit électrique.
Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.
Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (1/11)

59107

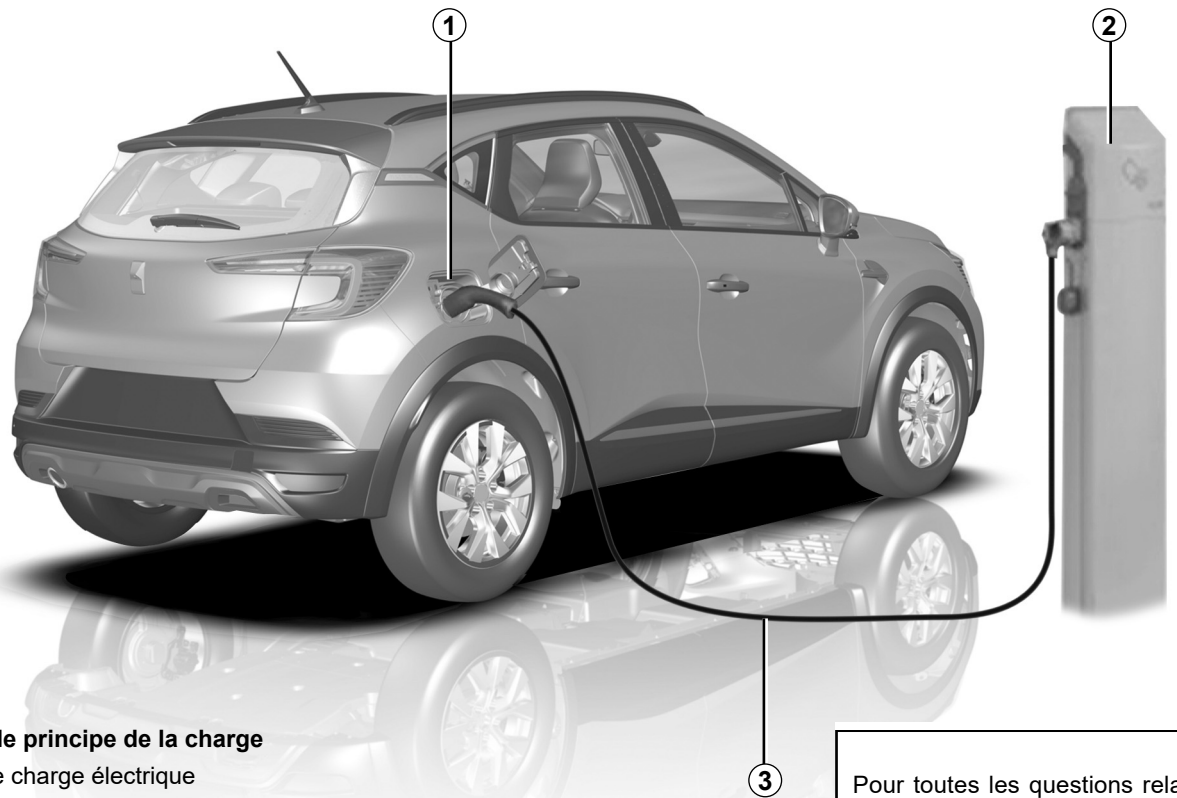

Schéma de principe de la charge

1 Prise de charge électrique

2 Boîtier mural spécifique ou borne de recharge

3 Cordon de charge

Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

PVSF23E2

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (2/11)

Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. **Risque d'incendie.**

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. **Risque d'incendie.**

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc, même léger, contre la trappe de charge ou le portillon, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de chocs...

Contrôler régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour leur remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (3/11)

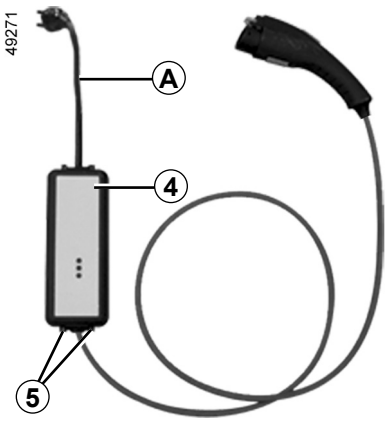

Cordon de charge *A*

Suivant véhicule, ce cordon 10 A ou 16 A, permet la charge :

– en usage régulier, sur une prise dédiée au véhicule ;

– en usage d'appoint, sur une prise domestique, par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge ***A***.

Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge ***A***.

Le cordon de charge est rangé dans le coffre du véhicule.

Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements ***5*** pour l'accrocher.

Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier ***4***), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

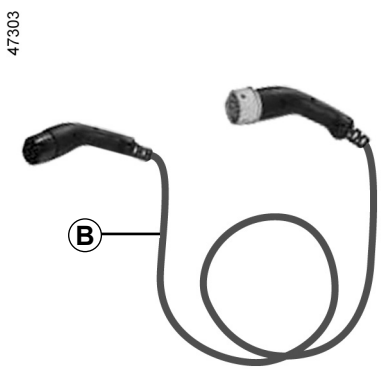

Cordon de charge *B*

Ce cordon pour boîtier mural spécifique ou borne publique (charge en 16 A) permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

Ce cordon de recharge est disponible chez un Représentant de la marque.

Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage régulier de la batterie de traction.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (4/11)

Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standards fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.

N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés.

Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non-prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Installations

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

– un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;

– un dispositif de protection contre les surintensités ;

– une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4).

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites précédemment dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (5/11)

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes

Courant alternatif (AC)

Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.
Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :
– la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil ***2*** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité ***6*** du cordon ;
– la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil ***1*** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité ***7*** du cordon.

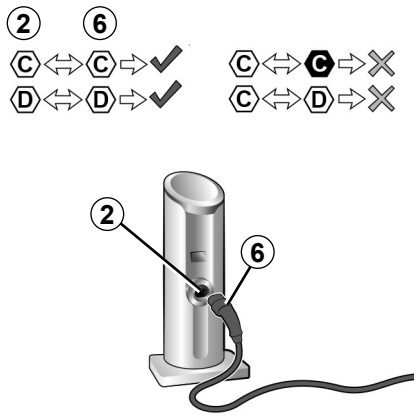

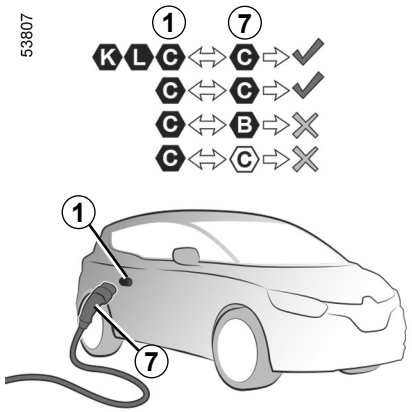

Type de charge	Courant alternatif (AC)			
Branchement	Borne de charge *2*/Cordon de charge *6*		Véhicule *1*/Cordon de charge *7*	
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	C	D	B	C

PVSF23E2

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (6/11)

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (suite)

Courant continu (DC)

Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.
Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil ***1*** correspondent à la couleur et l'une des lettres de l'extrémité ***7*** du cordon de charge.

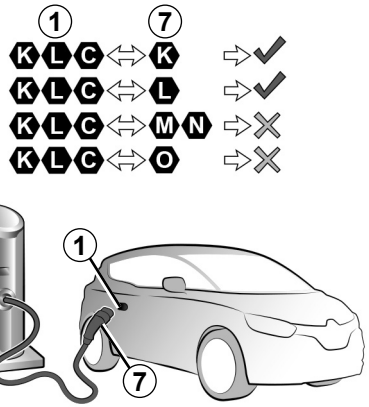

Type de charge	**Courant continu (DC)**				
Branchement	**Véhicule *1*/Cordon de charge *7***				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	K	L	M	N	O

PVSF23E2

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (7/11)

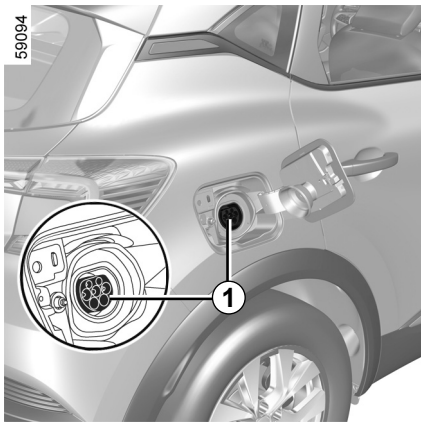

Prise de charge électrique *1*

Nota : en cas d'enneigement, déblayez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule avant branchement ou débranchement. En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de charger le véhicule par temps orageux (foudre...).

Le véhicule dispose d'une prise de charge située sur le côté droit du véhicule, permettant une charge jusqu'à 3,5 kW.

Précautions

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Dans des conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débuter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 2 jours à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré.

Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Conseils

– Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert ;
– la charge est possible par temps de pluie ou de neige ;
– l'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (8/11)

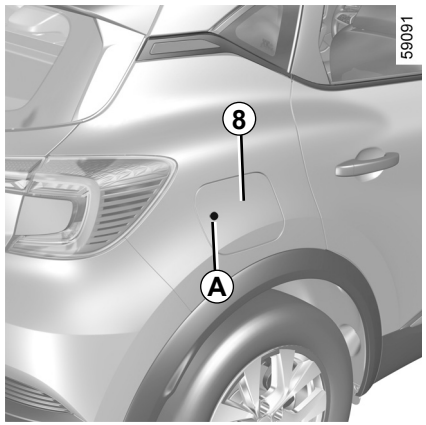

Recharge de la batterie de traction

Véhicule à l'arrêt et immobilisé, contact coupé :

– prenez le cordon de charge situé dans le coffre de votre véhicule ;

– sortez-le de son sac de rangement ;

– véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon ***8***, appuyez sur la zone ***A***, puis relâchez. Le portillon ***8*** s'entr-ouvre ;

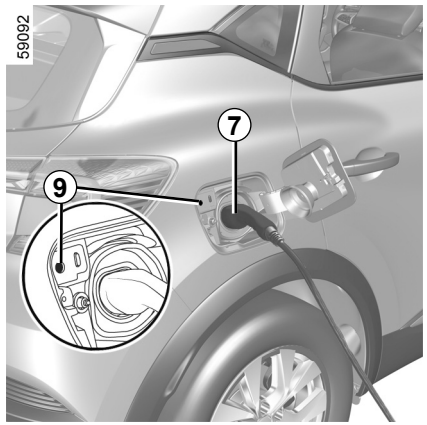

– ouvrez le portillon ***8***. Le témoin ***9*** est allumé en blanc ;

– branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;

– saisissez la poignée ***7*** ;

– branchez le cordon au véhicule. Le témoin ***9*** clignote en jaune ;

– après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée ***7***.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule.

Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.

Risque d'incendie.

Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (9/11)

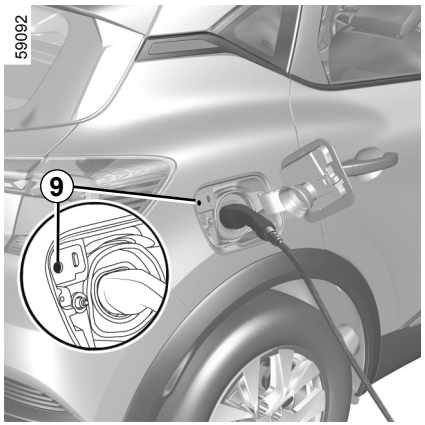

Pendant la charge, le témoin ***9*** clignote en bleu.

Au début de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :

– le niveau d'énergie sur le témoin batterie ***12*** ;

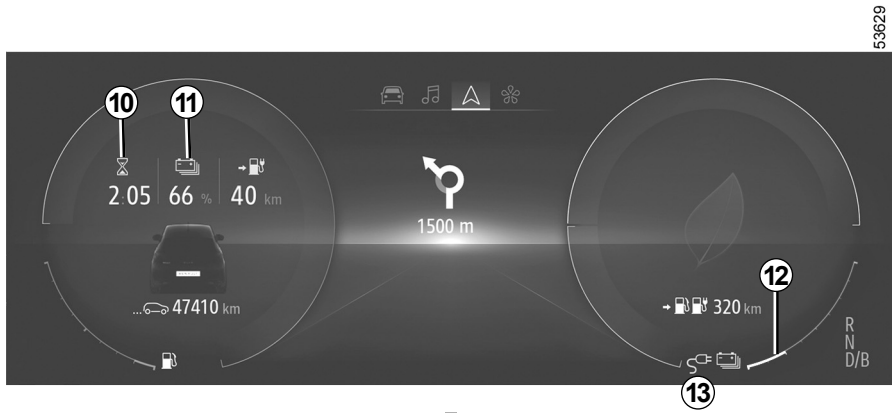

– le pourcentage de remplissage de la batterie ***11*** ;
– une estimation du temps de charge restant ***10*** (à partir d'environ 95 %, le temps de charge n'est plus affiché) ;
– le véhicule est relié à une source d'alimentation ***13***.

Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge ➥ F.28.
Nota : dans certaines conditions, le temps de charge réel peut être plus long que le temps de charge affiché au tableau de bord. Cela dépend de :
– la qualité du réseau électrique ;
– le niveau de charge initial ;
– la température extérieure trop froide ;
– ...
En cas de problème avec le cordon de charge, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (10/11)

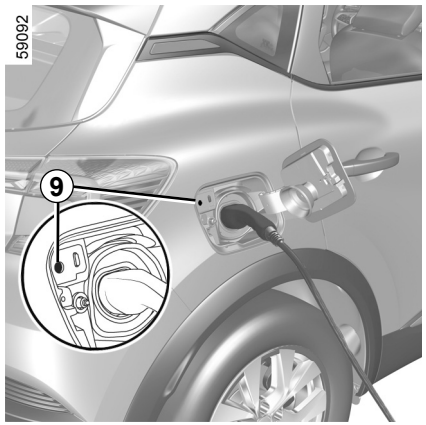

L'affichage au tableau de bord s'éteint après plusieurs secondes.

Il réapparaît au tableau de bord dès l'ouverture d'une des portes.

À la fin d'une charge complète, le témoin ***9*** est fixe et vert.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le témoin ***9*** s'allume fixe et rouge, faites appel à un Représentant de la marque.

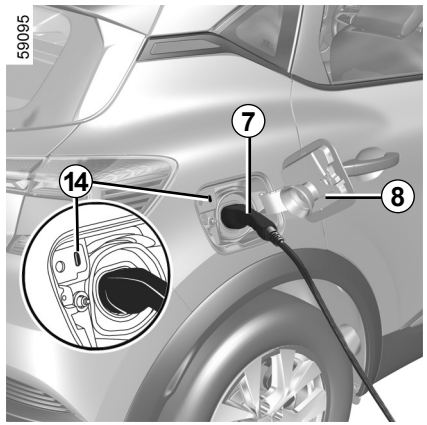

Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

– Véhicule déverrouillé, appuyez sur le contacteur ***14*** pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule ;

– saisissez la poignée ***7*** ;

– débranchez le cordon de charge du véhicule ;

Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

– fermez impérativement le portillon ***8*** et appuyez dessus afin de le verrouiller ;

– débranchez le cordon de la source d'alimentation ;

– rangez le cordon dans le coffre.

Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

Pour ne pas perturber le système de surveillance de la charge, ne pas installer de bande antistatique sur le véhicule.

Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes pour le débrancher avant qu'il ne se verrouille de nouveau.

VÉHICULE HYBRIDE : CHARGE (11/11)

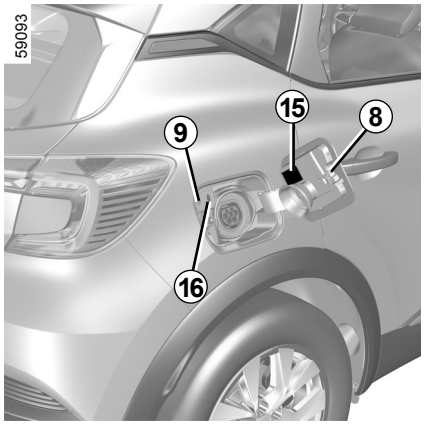

Étiquette *15*

L'étiquette ***15***, située sur la trappe de charge ***8*** vous rappelle le fonctionnement de la charge suivant l'état du témoin ***9*** :

– clignote en jaune : le cordon est branché au véhicule et le système fait ses vérifications ;
– clignote en bleu : la charge est en cours ;
– s'allume fixe en bleu : la programmation de la charge est activée ;
– s'allume fixe en vert : le véhicule est chargé complètement ;
– clignote en rouge : anomalie de fonctionnement.

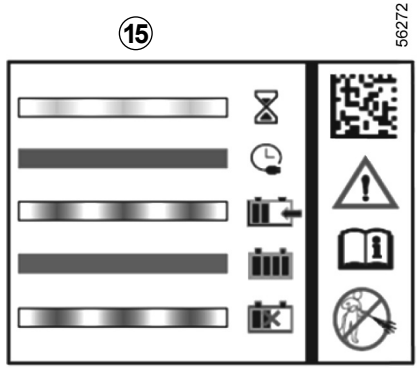

L'étiquette ***15***, en partie droite, vous rappelle les instructions suivantes :

– ne pas laver la trappe de charge au jet haute pression ;
– véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;
– véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés ;
– ouvrir la trappe pour brancher le câble de recharge ;
– fermer la trappe une fois débranché ;

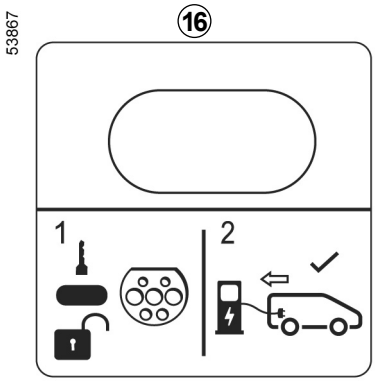

– se brancher sur une prise domestique, une borne de charge délivrant une tension alternative ou une borne de charge rapide ;
– pour toute information sur la charge, reportez-vous à la notice d'utilisation de votre véhicule.

Étiquette *16*

L'étiquette ***16***, située sur la trappe de charge vous rappelle qu'il est nécessaire de déverrouiller le véhicule puis d'appuyer sur le contacteur ***14*** pour libérer le cordon de charge.

VÉHICULE HYBRIDE : programmation de la charge (1/2)

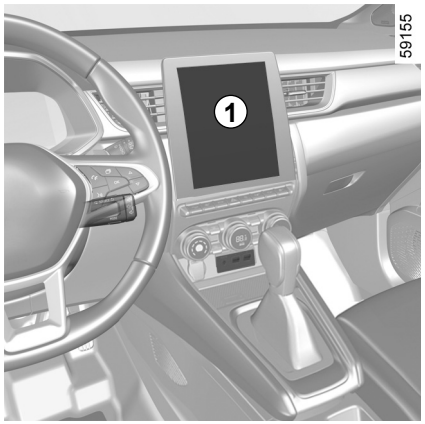

Programmation de la charge

Véhicule à l'arrêt, contact mis, depuis le menu « Réglages » de l'écran multimédia ***1***, puis l'onglet « Véhicule », le menu « Programmation » vous permet de paramétrer les charges de votre véhicule.
Lorsque la programmation est validée, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Nota : la charge débutera si le contact est coupé, si le véhicule est branché à une source d'alimentation avec accès autorisé et si le frein de parking assisté est serré.

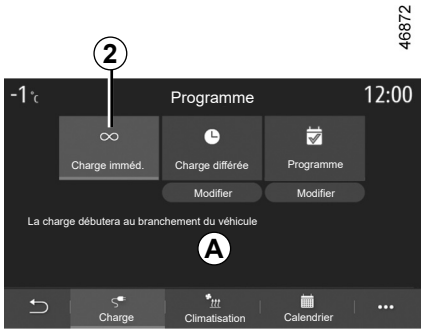

« Charge immédiate » *2*

Véhicule branché à une source d'alimentation, la charge débute.

La zone ***A*** vous informe que la fonction « Charge immédiate » est activée.

Nota : vous pouvez désactiver cette option en appuyant sur « OFF ».

Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

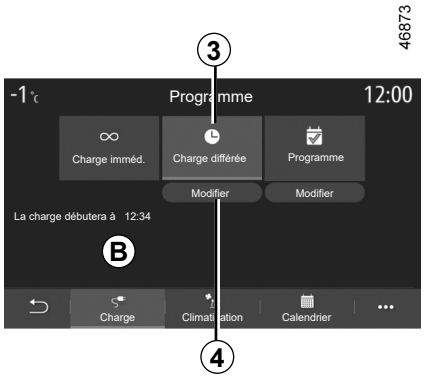

« Charge différée » *3*

Vous pouvez programmer l'heure de début de charge.

Appuyez sur « Modifier » ***4*** pour accéder aux paramètres de réglage de l'heure de charge.

Réglez l'heure de début de charge puis appuyez sur « Fermer » pour valider.

La zone ***B*** vous informe de l'heure programmée de début de charge.

Véhicule branché à une source d'alimentation, contact coupé, la charge commence à l'heure programmée.

VÉHICULE HYBRIDE : programmation de la charge (2/2)

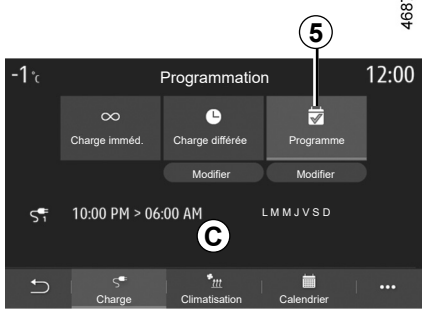

« Programme » *5*

Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes d'heures de charge par semaine.

Sélectionnez l'heure ***6*** du programme que vous souhaitez modifier pour accéder aux réglages.

Vous pouvez désactiver un de vos programmes enregistrés en appuyant sur « OFF ».

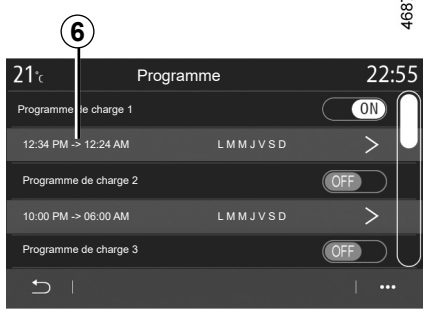

Réglez les heures de début et de fin de charge ainsi que les jours pour lesquels vous souhaitez appliquer ces heures. Appuyez sur « Fermer » pour valider.

Nota : si l'heure de début est identique à l'heure de fin, la durée de charge est de 24 heures. Vous ne pouvez pas valider un programme de charge si vous ne sélectionnez pas un jour de la semaine.



Les heures programmées sont affichées dans la zone ***C***.

Véhicule branché à une source d'alimentation, contact coupé, la charge commence à l'heure programmée.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicule à l'arrêt.

TÉMOINS LUMINEUX (1/2)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

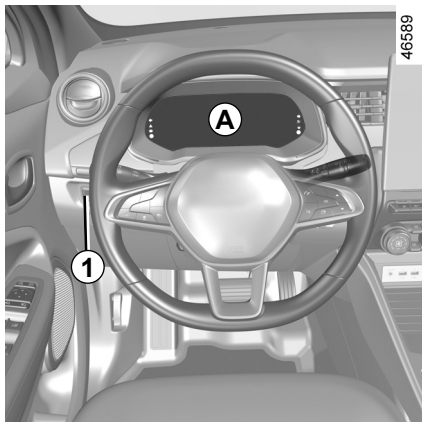

Tableau de bord *A* : il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur.

Appuyez ou levez le contacteur ***1*** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule sans couper le contact. La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître. Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.

L'allumage du témoin peut entraîner une diminution des performances du véhicule.

Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de défaillance de la batterie de traction

Lorsqu'il s'allume, accompagné du témoin, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de charge de batterie secondaire 12 volts

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Lorsqu'il s'allume sur route accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'endommager le véhicule.

PVSF23E2

TÉMOINS LUMINEUX (2/2)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de programmation de charge ➥ F.24



Témoin de programmation du conditionnement d'air ➥ F.54



Témoin du mode de fonctionnement électrique

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.



Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.



Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton



Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Nota : si vous tractez une remorque à partir de 300 kg, il est fortement recommandé de charger la batterie de traction et d'engager le mode « E-save » dès le départ, surtout si vous rencontrez un profil de route accidenté.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/4)



Tableau de bord *A*

Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Indicateur de vitesse *1*

Informations multimédia *2*

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

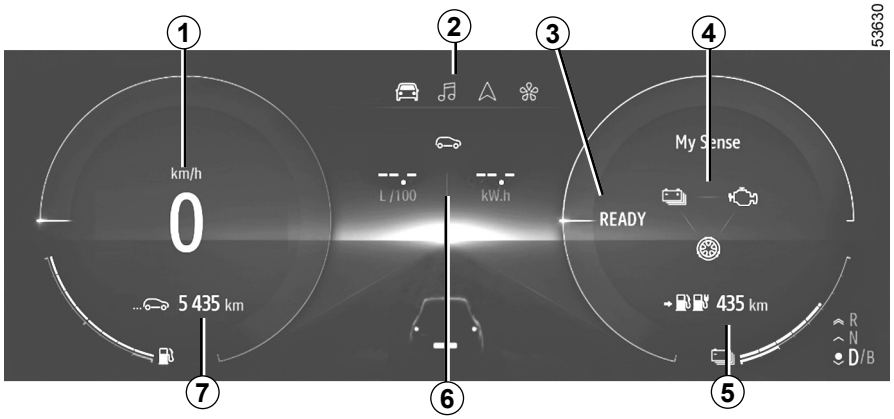

Message véhicule prêt à rouler *3*

Le message **READY** s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Indicateur mode de traction *4*

Selon le mode de conduite sélectionné, ces témoins représentent les flux d'énergie entre :

–  le groupe électrique, avec la batterie de traction et le moteur électrique ;

–  le moteur thermique ;

–  les roues.

Autonomie prévisible avec l'énergie électrique et l'énergie thermique cumulées *5*

Ordinateur de bord *6*

Totaliseur général *7*

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/4)

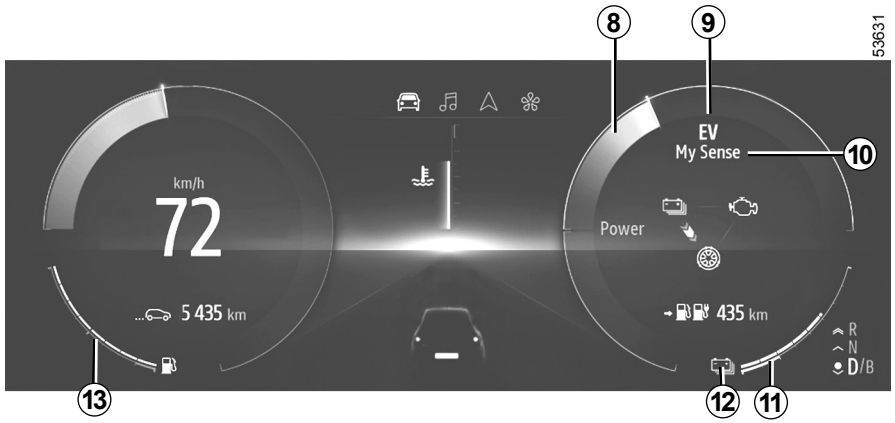

Économètre *8* ➥ F.45

Témoin du mode de fonctionnement électrique *9*

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

Mode de conduite sélectionné *10*

Niveau de batterie restant *11*

Si le niveau se situe dans la partie bleue : le véhicule est suffisamment chargé pour utiliser en priorité la batterie de traction. Si le niveau se situe dans la partie blanche : le véhicule effectue le maintien de charge de la batterie de traction à l'aide du moteur thermique.

Niveau batterie de traction bas *12*

En cas d'usage sévère à basse vitesse, l'état de charge de la batterie de traction peut atteindre un niveau bas.

Le témoin ***12*** s'affiche en jaune pour vous en avertir. Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système hybride jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction soit suffisant.

Seuil d'immobilisation imminente

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée...) à des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente. Un signal sonore retentit et le témoin ***12*** s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation. Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins. Ceci afin de recharger la batterie de traction.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/4)



Indicateur de niveau de carburant *13*

Si le niveau est au minimum, le témoin intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement, quel que soit le niveau de batterie de traction restant.

Les performances du véhicule sont dégradées si vous atteignez un niveau trop bas dans le réservoir de carburant. Si le réservoir de carburant est vide, remplissez-le avec au moins 8 litres. Sinon le mode hybride restera indisponible.

Temps de charge restant *14*

Pourcentage de charge de la batterie de traction *15*

Niveau de charge *16*

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Témoin de branchement du cordon de charge *17*

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/4)

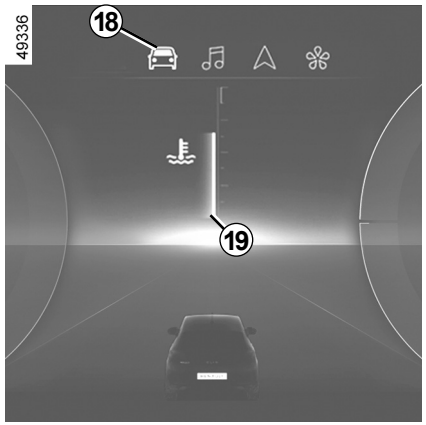

Affichage de la température du moteur thermique

La température du moteur thermique ***19*** est accessible depuis l'onglet « Véhicule » ***18***.



Pour cela, sélectionnez l'onglet « Véhicule » ***18***, par des appuis courts sur le contacteur ***20*** autant de fois que nécessaire, puis faites des appuis courts sur le contacteur ***21*** ou ***22*** pour atteindre la température moteur.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Consommation	**a) Paramètres de voyage.**
+ 42 kW	⇒ **Consommation d'énergie instantanée.**
3,8 kWh/100	⇒ **Consommation d'énergie moyenne**. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Débrancher câble pour démarrer »	Indique que le cordon de charge est toujours branché au véhicule.
« Prise de terre non conforme »	Indique un défaut de mise à la terre de la borne de charge ➥ F.13 : faites vérifier l'installation électrique par un professionnel qualifié.
« Vérifier les branchements »	Débranchez puis rebranchez le véhicule. Si le message s'affiche toujours, cela peut venir d'une autre cause liée aux conditions extérieures de charge ou à l'installation à domicile.
« Vérifier borne de charge »	Indique un éventuel problème électrique ou un cordon de charge défaillant : changez de borne ou de lieu de charge ou faites vérifier le cordon.
« Coupure courant durant la charge »	Indique un problème électrique durant la charge. Relancez la charge. Si cela ne fonctionne pas, faites vérifier l'installation électrique.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque, en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.
Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Prise véhicule à contrôler »	Indique un échauffement au niveau de la prise de charge côté véhicule. Attendez environ 20 minutes et faites un nouvel essai. Si cela ne fonctionne pas, faites appel à un Représentant de la marque.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.
« Charge batterie impossible »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin STOP et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne le remettez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après.

Nota : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« Panne électrique DANGER »	Indique une panne du système électrique.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX

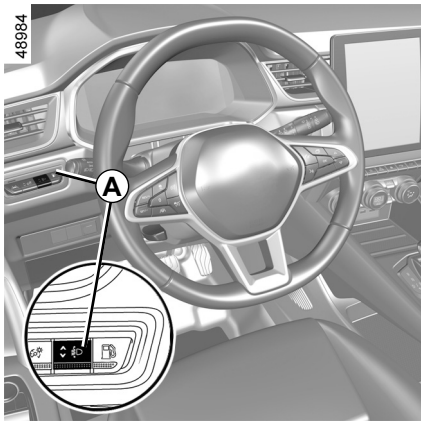

Le contacteur ***A*** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur ***A*** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant véhicule, à chaque mise sous contact, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes et 5 secondes environ après chaque appui sur le contacteur ***A***.

	Exemples de position de réglage de la commande *A* en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	4

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande ***A*** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/4)

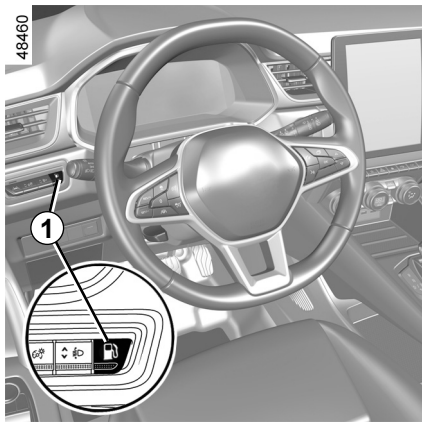

Capacité utilisable du réservoir :

– **39 litres** environ.

Votre véhicule hybride rechargeable dispose d'un réservoir spécifique pour limiter les émanations de vapeur d'essence et pour prévenir tout rejet à l'ouverture du bouchon.

Pour déverrouiller le portillon ***2***, véhicule à l'arrêt, contact coupé, appuyez sur le contacteur ***1***.

La pression interne du réservoir est automatiquement compensée. Le message « Préparation pour remplissage » apparaît au tableau de bord.



L'ouverture du portillon ***2*** peut prendre une dizaine de secondes.

Le message « Réservoir prêt pour remplissage » au tableau de bord, confirme l'ouverture du portillon ***2***.

Dévissez le bouchon ***4***.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon ***3*** du portillon ***2*** pour suspendre le bouchon ***4***.

Pour le remplissage, reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

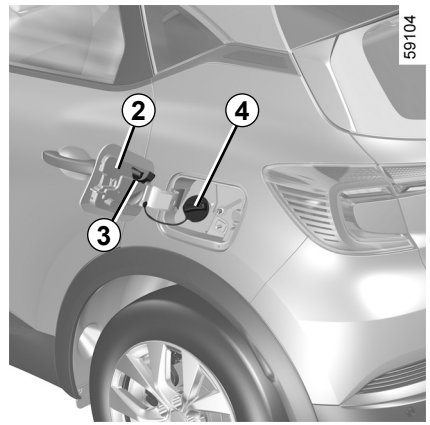

Pour fermer le bouchon, vissez-le jusqu'au clic de verrouillage.

Pour fermer la trappe, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.

Si vous conduisez avec la trappe ouverte, un message d'alerte « Trappe carburant ouverte » est affiché au tableau de bord.

Vérifiez la bonne fermeture du bouchon et fermez le portillon.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/4)

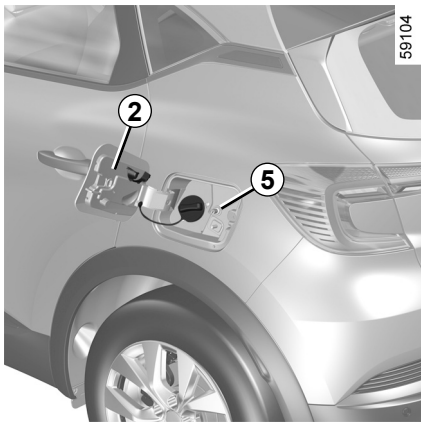

Nota : lorsque le portillon ***2*** ne se verrouille plus, assurez-vous que l'actionneur ***5*** n'est pas enfoncé. Dans ce cas, pour le déverrouiller, appuyez plus de 3 secondes sur le contacteur ***1***. L'actionneur sort de son logement. Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Si le système de gestion des vapeurs d'essence rencontre un problème, un message d'alerte « Défaut réservoir voir notice » apparaît au tableau de bord et le portillon ***2*** reste verrouillé.

Consultez un Représentant de la marque.

Nota : environ 5 heures après la coupure du contact, le véhicule peut émettre des bruits pendant plusieurs minutes. Le système de gestion des vapeurs de carburant effectue un autodiagnostic.

Ne pas mélanger du gazole à l'essence, même en faible quantité.
Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.
Ne rien ajouter au carburant (additif, réactif...), vous risquez d'endommager le moteur thermique.

Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.
Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/4)

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon ***2***.

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon ***2***.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

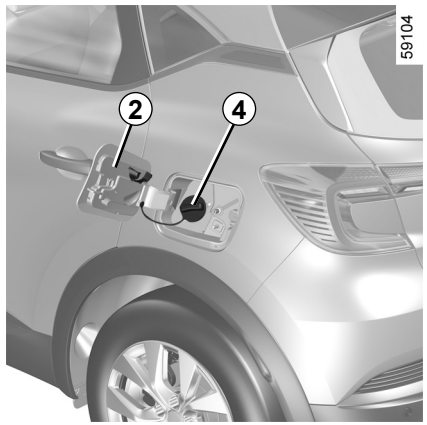

Remplissage carburant

Pour éviter les éclaboussures, remplissez votre réservoir dans un délai de 30 minutes suivant l'ouverture de la trappe. Passé ce délai, fermez le bouchon ***4*** et le portillon ***2***, puis recommencez le processus d'ouverture du réservoir.

Pour un remplissage carburant, le moteur thermique doit être arrêté (et non pas mis en veille) : coupez impérativement le contact par un appui sur le bouton de démarrage ***4***.

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.
À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le portillon ***2*** et son pourtour doivent rester propres.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs thermiques des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au chapitre 6 de la notice de base.

PVSF23E2

RÉSERVOIR CARBURANT (4/4)

Cas particulier

Selon l'utilisation du véhicule, si le moteur thermique ne démarre pas pendant une longue période, la qualité du carburant risque de se dégrader, ce qui peut endommager les pièces du moteur et du circuit d'alimentation.

Lors de l'utilisation du véhicule, si un ravitaillement d'au moins 10 litres environ n'est pas réalisé au moins une fois tous les trois mois, le moteur thermique démarrera automatiquement pour prévenir la détérioration du carburant. Le message « Carburant ancien Remplir 10 L mini » apparaît alors au tableau de bord.

Veuillez conduire le véhicule assez longtemps pour réduire le niveau de carburant approximativement à la moitié du réservoir avant d'effectuer l'appoint de 10 litres minimum.

Ne rechargez pas votre véhicule afin de privilégier un roulage en mode hybride. Cela facilitera la consommation de carburant pour vous permettre de faire l'appoint.

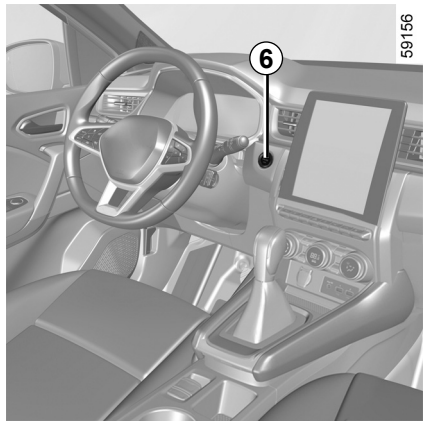

Si après avoir effectué un appoint en carburant d'au moins 10 litres, le message « Carburant ancien Remplir 10 L mini » reste affiché, coupez le contact et mettez-le à nouveau. Le message doit disparaître.

Pour un remplissage carburant, le moteur thermique doit être arrêté (et non pas mis en veille) : coupez impérativement le contact par un appui sur le bouton de démarrage ***6***.

Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection…) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

– procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;

– enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;

– faire appel à un Représentant de la marque.

PVSF23E2

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE (1/4)

58609



Mise en service

Pour effectuer la mise sous contact, la carte doit être dans la zone de détection ***1***.

– Appuyez sur la pédale de frein ;
– appuyez sur le bouton ***2***. Le message **READY** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

59156

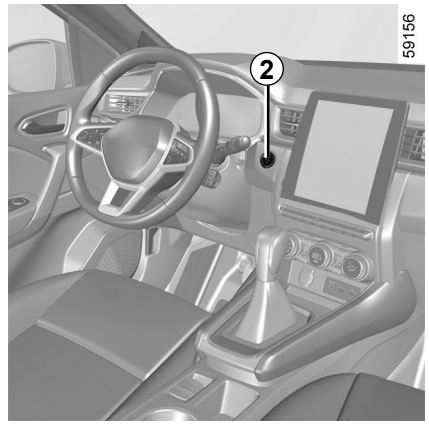

Particularités

– Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » s'affiche au tableau de bord ;
– dans certains cas, il sera nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage ***2*** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

La mise sous contact du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE (2/4)

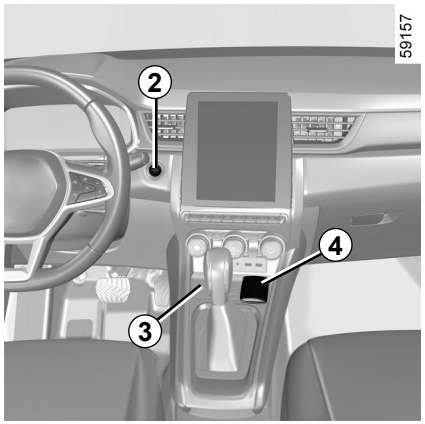

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton ***2*** sans appui sur les pédales.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

– usure de la pile de la carte, batterie secondaire « 12 volts » déchargée ;

– proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo…) ;

– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte ***4*** (côté bouton) sur la zone de dépose ***3***. Appuyez sur le bouton ***2*** pour effectuer la mise sous contact du véhicule. Le message s'éteint.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non-autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE (3/4)

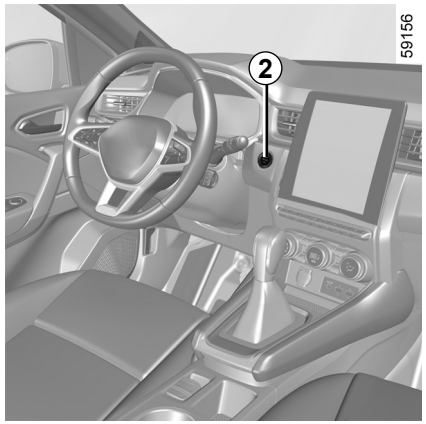

Arrêt du système hybride

Le véhicule doit être à l'arrêt.

Appuyez sur le bouton ***2*** : le contact se coupe, le message **READY** s'éteint au tableau de bord, le frein de parking assisté se serre et la boîte de vitesses automatique s'engage en position **P**. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez la coupure du contact, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton ***2***.

Contact coupé, les accessoires (radio…) utilisés à ce moment là continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

A l'arrêt, pour des raisons de sécurité, le démarrage du moteur thermique est inhibé lorsque :

– le capot est ouvert ;

– une portière est ouverte ;

– la ceinture conducteur n'est pas bouclée.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule. La coupure du contact entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PVSF23E2

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE (4/4)

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non-autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Afin de préserver la batterie 12 V, le groupe moteur se coupe automatiquement au bout de 15 minutes environ si le véhicule est resté immobilisé, que la ceinture conducteur n'a pas été bouclée et que l'arrêt du moteur n'a pas été demandé par un appui sur le bouton ***2***.

Si besoin, vous pouvez redémarrer le moteur par un appui sur le bouton ***2***.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/2)

La consommation en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur.

Pour optimiser la consommation, se référer aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

– l'économètre ;

– l'indicateur de style de conduite ;

– le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;

– le mode de conduite « Pure » ➥ F.52.

La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.

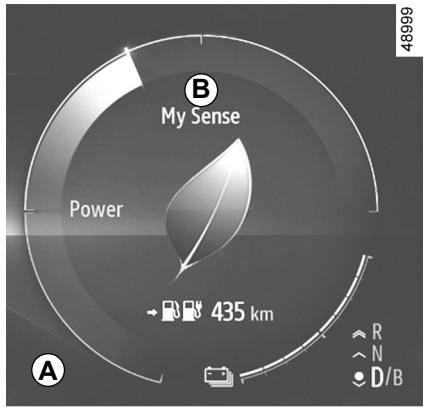

Économètre

(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation *A* bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation *B* « consommation d'énergie »

La couleur de l'économètre varie :

– **en vert :** zone conseillée pour limiter la consommation d'énergie. En mode tout électrique ou hybride, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule. C'est la zone ECO ;

– **en blanc :** zone de consommation importante d'énergie.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/2)

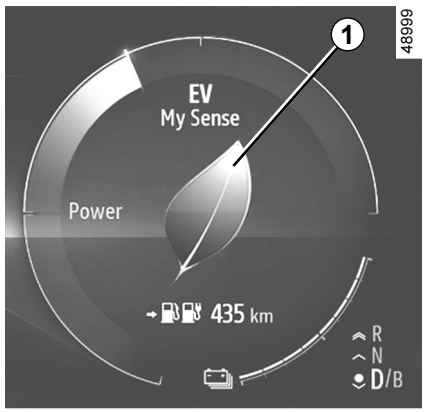

Indicateur de style de conduite

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur ***1***.
Plus la feuille de l'indicateur ***1*** est importante et plus votre conduite est souple et économique.
Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous diminuez la consommation du véhicule.
Pour **activer/désactiver** l'indicateur de style de conduite, appuyez sur le contacteur ***2*** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « MULTI-SENSE ».

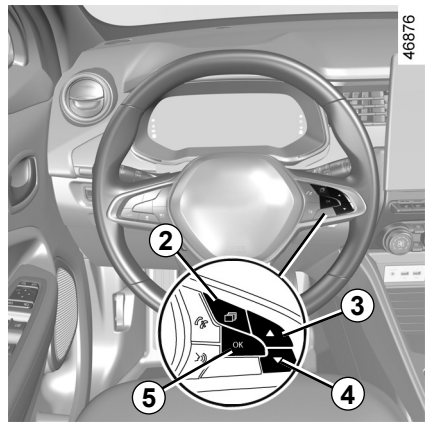

Faites des appuis successifs sur la commande ***3*** ou ***4*** pour atteindre le menu indicateur, puis validez en appuyant sur la commande ***5*** « OK ».

Bilan trajet (Driving ECO² Score)

Pour les véhicules qui en sont équipés, un « Bilan trajet » s'affiche sur l'écran multimédia ***6*** à la coupure du contact. Ce bilan permet de consulter les informations relatives à votre dernier trajet :
– votre consommation moyenne d'énergie ;

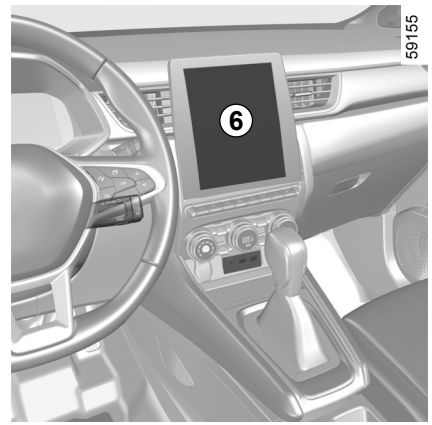

– le nombre de kilomètres parcourus ;
– une note globale tenant compte de l'accélération, de l'anticipation et de votre aptitude à gérer la vitesse ;
– des conseils permettant de vous améliorer.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement.

Système d'aide à la navigation

L'utilisation des informations disponibles sur votre système de navigation (info trafic, station de recharge la plus proche...) simplifiera votre parcours.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

En usage réel, l'autonomie du véhicule en mode de fonctionnement électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables. Ces facteurs sont :

– la vitesse et le style de conduite ;
– le profil de la route ;
– le confort thermique ;
– les pneumatiques ;
– l'utilisation d'accessoires électriques ;
– le chargement du véhicule.

La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit l'autonomie du véhicule.

34630

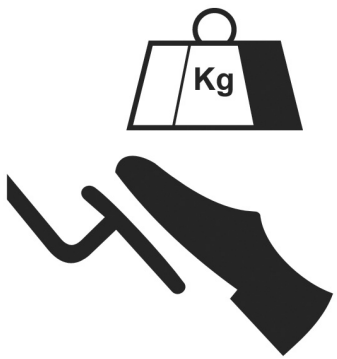

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

– roulez à vitesse constante ;
– consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (économètre, consommation instantanée, bilan trajet...) ;

59096



– adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
– privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (2/2)

34629

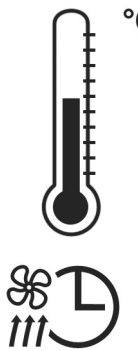

Le confort thermique

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.
Pour préserver l'autonomie du véhicule, il est conseillé de privilégier avant son utilisation, le mode « programmation ». Reportez-vous au chapitre suivant.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

33395

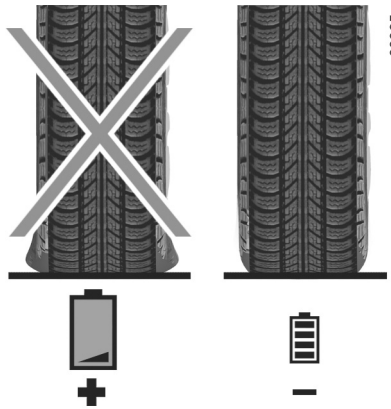

Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.
Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

Recommandations sur l'optimisation de la capacité de la batterie

Comme toute batterie rechargeable, la capacité de la batterie de traction (l'autonomie en mode électrique) diminue progressivement en fonction de son utilisation et de l'environnement.

Vous pouvez ralentir cette diminution en respectant les principes suivants :

– Évitez de garer le véhicule dans des endroits où la température est élevée (parking en plein soleil...) lorsque la batterie est complètement chargée ;
– Évitez les accélérations et freinages brusques en mode électrique ;
– Laissez un niveau de charge suffisant (zone blanche du niveau de charge ➥ F.28) dans la batterie lorsque vous n'utilisez pas le véhicule pendant une longue période.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/3)

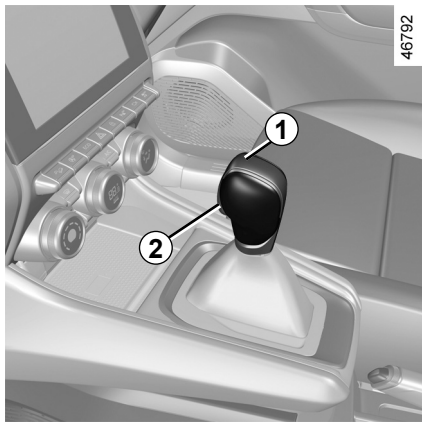

Levier de sélection *1*

P : parking
R : marche arrière
N : point mort
D : mode automatique
B : marche avant avec freinage régénératif augmenté

L'afficheur ***4*** au tableau de bord vous informe de la position engagée du levier de sélection ***1***.

Nota : appuyez sur le bouton ***2*** pour :
– sortir de la position **P** ;
– passer de la position **D**, **B** ou **N** vers **R** ou **P** ;
– passer de la position **D** vers **B**.

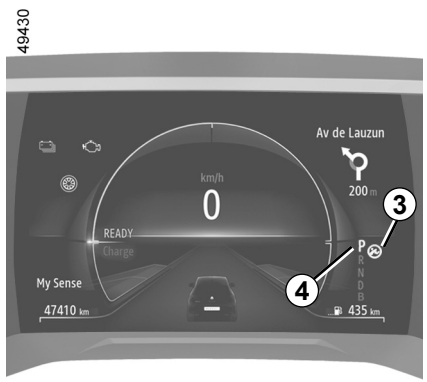

Mise en route

Véhicule à l'arrêt, levier de sélection ***1*** en position **P**, démarrez le véhicule. Le message READY s'allume au tableau de bord.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage ***2***.

Pied sur la pédale de frein (le témoin ***3*** sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

L'affichage du voyant READY au tableau de bord vous indique que le système hybride est en service et prêt au roulage ➥ F.41.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/3)

Conduite en mode automatique

Engagez le levier ***1*** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode B

Ce mode permet de conduire avec un frein moteur régénératif plus important. En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir.

Ainsi le moteur électrique génère un courant plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

En mode **B**, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.

Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC…), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D**, **R** ou **B**.

Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord soit bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/3)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.
Assurez-vous que le frein de parking est serré.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.
Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.
Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.
Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
– **en roulant,** si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
– **dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique** ➥ F.66.

La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

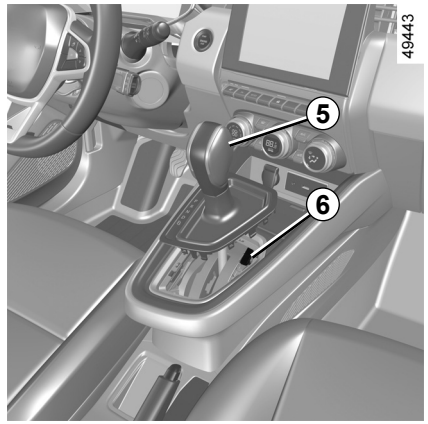

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de la batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclippez la base du soufflet et enfoncez le bouton poussoir ***5*** et appuyez simultanément sur le bouton ***6*** du levier afin de déverrouiller le levier et de passer à la position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

MULTI-SENSE (1/2)

Le système MULTI-SENSE permet de choisir entre trois modes de conduite agissant, suivant véhicule, sur la conduite, l'ambiance et le confort :

– les modes « Pure » et « Sport » sont prédéfinis et partiellement paramétrables (ambiance lumineuse...) ;

– le mode « My Sense » est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

– le choix du mode de traction ;

– l'assistance de direction ;

– le contrôle dynamique de conduite ;

– la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

– l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;

– les informations au tableau de bord et sur l'écran multimédia.

Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables.

Mode « My Sense »

Le mode « My Sense » est le mode de conduite hybride. Selon la conduite et le niveau de batterie, ce mode utilise le moteur électrique et le moteur thermique en privilégiant l'usage de la batterie de traction pour le déplacement du véhicule. Le moteur thermique peut également démarrer pour maintenir le niveau de charge de la batterie.

Mode « Sport »

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. Selon la conduite, le moteur électrique et le moteur thermique fonctionnent ensemble pour obtenir les meilleures performances possibles. La réactivité de la pédale est accrue et la direction est plus ferme.

Maintien de charge de la batterie de traction : « E-save »

Disponible depuis votre écran multimédia de deux manières :

– activation/désactivation depuis le menu « Réglages véhicule » ;

– widget positionnable en page d'accueil.

Ce mode permet de maintenir un niveau de charge de la batterie de traction suffisant en anticipation d'une route de type montagne ou une longue pente d'autoroute.

Dans tous les modes, il est possible de modifier la couleur de l'ambiance lumineuse ainsi que de réinitialiser les réglages par défaut.

Le format des informations affichées au tableau de bord est modifiable uniquement depuis le mode « My Sense ».

Vous pouvez également réinitialiser les réglages par défaut.

MULTI-SENSE (2/2)

Mode « Pure »

Le mode « Pure » est le mode de conduite tout électrique. Ce mode utilise uniquement le moteur électrique pour le déplacement du véhicule.

Lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, le véhicule passe automatiquement en mode « My Sense » et le moteur thermique démarre.

Le mode « Pure » n'est accessible que si la batterie de traction est suffisamment chargée. La vitesse maximale en mode « Pure » est de 125 km/h environ.

À tout moment, si vous enfoncez franchement la pédale d'accélérateur (au-delà du point dur), le moteur thermique démarre pour offrir la meilleure accélération possible.

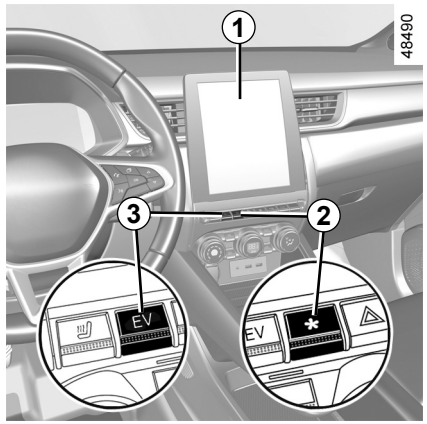

Accès au menu

Vous pouvez accéder au menu « MULTI-SENSE », suivant véhicule :

– depuis l'écran multimédia ***1*** ;

– en appuyant sur le contacteur ***2***.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez également accéder directement au mode « Pure » en appuyant sur le contacteur ***3***.

Après la coupure du contact, le véhicule redémarrera toujours en mode « My Sense ».

PVSF23E2

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (1/2)

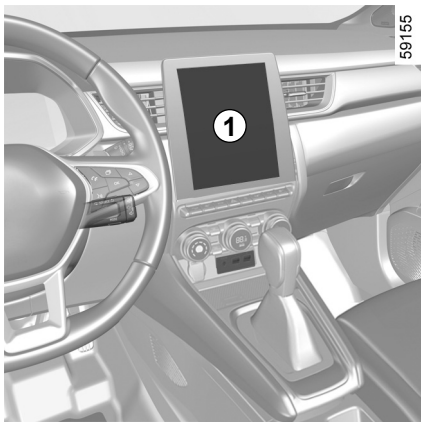

Contact mis, véhicule à l'arrêt, depuis l'écran multimédia ***1***, sélectionnez le menu « Réglages », « Véhicule », le menu « Programmation » puis l'onglet « Climatisation » ***4***.

Programmation de l'heure de départ de la fonction

Appuyez sur « Modifier » ***3*** pour accéder aux paramètres de confort.

Nota :

– pour désactiver les « Programmes de confort », appuyez sur « OFF » ;
– le temps minimum entre chaque programme est de 2 heures minimum.

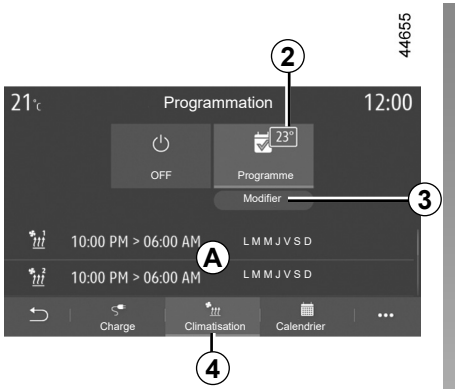

Vous pouvez enregistrer plusieurs « Programmes de confort ».

Depuis ce menu vous pouvez régler la température ***2*** et activer/désactiver les programmes enregistrés.

Sélectionnez l'heure ***6*** du programme que vous souhaitez modifier pour accéder aux réglages.

Nota : la température sélectionnée est affichée sur le menu ***5***.

Vous pouvez désactiver un de vos programmes enregistrés en appuyant sur « OFF ».

Les heures programmées sont affichées dans la zone ***A***.

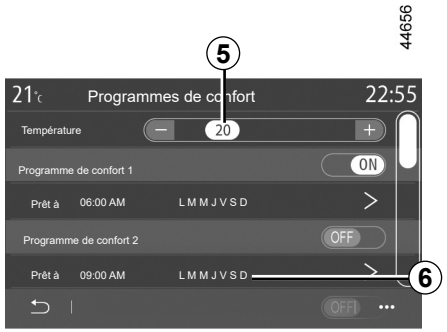

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non-autonome ou un animal, même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (2/2)

Activation de la « Programmation »

Véhicule branché, la fonction se déclenche deux heures environ avant l'heure programmée, pour arriver à une température de confort.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Arrêt du conditionnement d'air programmé

Le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.
Toutefois, la fonction peut se désactiver si :

– la prise de charge est débranchée ;

– le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 20 %.

Il est possible de programmer le conditionnement d'air via une application sur smartphone.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non-autonome ou un animal, même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PVSF23E2

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction **« voir clair »** pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.
Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement
Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**
  Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non-production d'air froid**.
  Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)

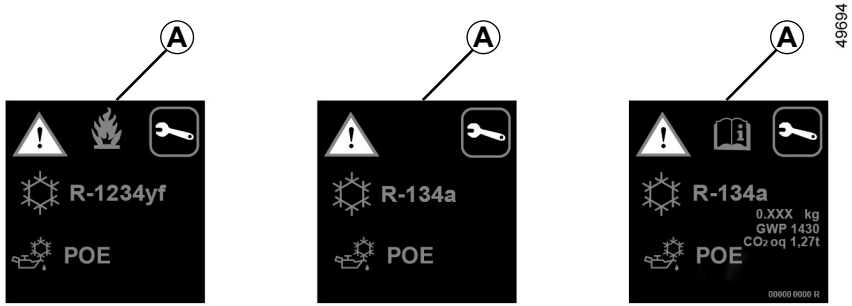

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette ***A*** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette ***A*** dépendent du véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.41.

Type du fluide frigorigène

Type d'huile du circuit de climatisation

Produit inflammable

Consultez la notice d'utilisation

Maintenance

x.xxx kg	Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x,xxt	La quantité en poids et en équivalent CO2.

PVSF23E2

AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES

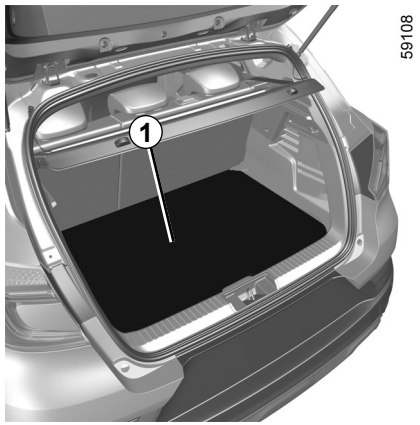

Plancher mobile

Position plancher plat *1*

Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

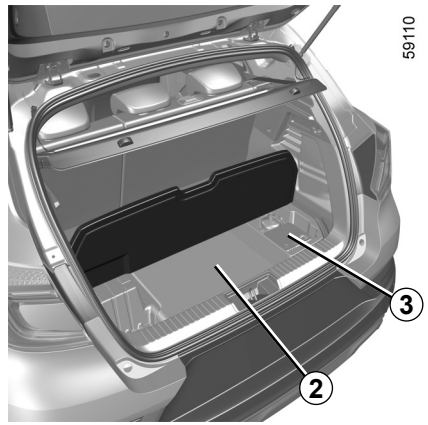

Rangements

2 Espace de rangement pour les câbles de recharge. La charge maximale de cet espace de rangement est de 40 kg.

3 Kit de gonflage.

La manipulation de la banquette arrière coulissante est accessible uniquement depuis les places arrière. Pour plus d'informations reportez-vous au chapitre 3 de votre notice de base.

NIVEAU : liquide de refroidissement du système de traction électrique

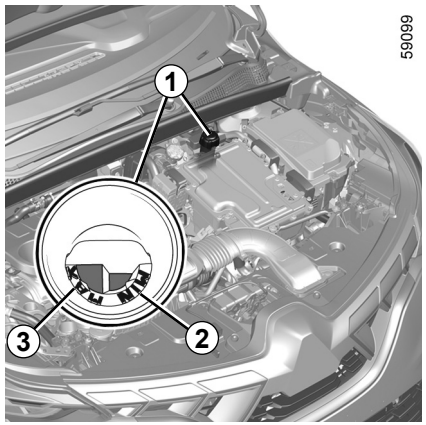

Liquide de refroidissement du système de traction électrique

Ce circuit est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement de la batterie de traction et du moteur électrique.

Pour les autres niveaux présents sur votre véhicule, reportez-vous au chapitre 4 de votre notice de base.

Lecture du niveau

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le bocal de liquide de refroidissement ***1***.

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MIN** » ***2*** et « **MAX** » ***3*** indiqués à l'intérieur du goulot.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le circuit électrique est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

CREVAISON, CHANGEMENT DE ROUE

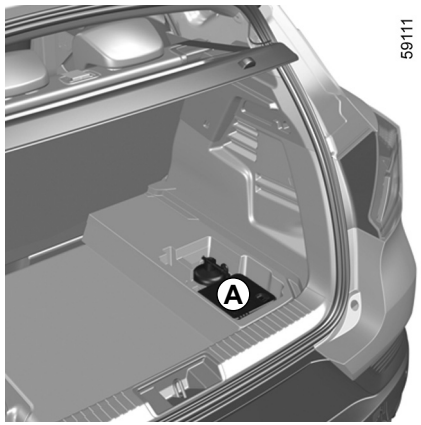

En cas de crevaison

Vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ***A***. Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5 de votre notice de base.

Pour des raisons de sécurité, les opérations de levage du véhicule ne doivent être effectués que par un Représentant de la marque.

En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » (1/2)

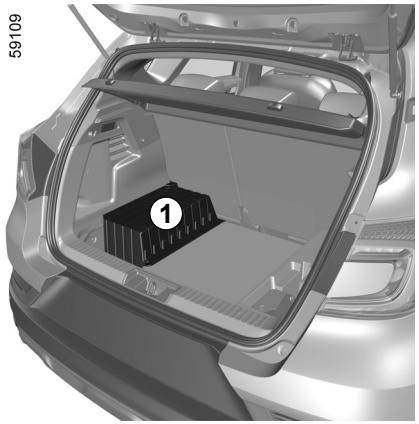

La batterie secondaire « 12 volts » est située dans le coffre du véhicule hybride : elle fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

Entretien/remplacement

L'état de charge de la batterie secondaire « 12 volts » ***1*** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

– lorsque la température extérieure baisse ;

– après utilisation prolongée d'éléments consommateurs alors que le contact est coupé ;

– après une période de stationnement prolongé.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire « 12 volts » (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » (2/2)

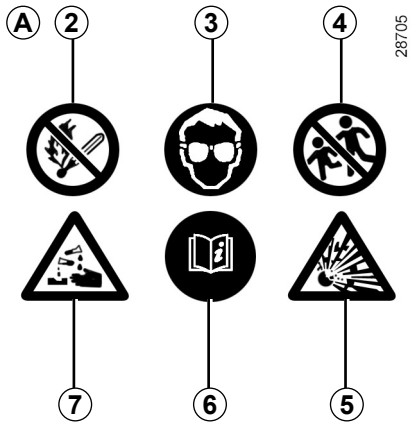

Étiquette *A*

Respectez les indications portées sur la batterie :

2 flammes nues interdites et défense de fumer ;

3 protection obligatoire de la vue ;

4 tenir éloigné des enfants ;

5 matières explosives ;

6 se reporter à la notice ;

7 matières corrosives.

Il est interdit de débrancher la batterie secondaire « 12 volts ».

Risque de brûlures par chocs électriques.

PVSF23E2

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » : DÉPANNAGE (1/3)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Si le niveau de la batterie secondaire « 12 volts » est trop faible, il est possible d'utiliser la batterie d'un autre véhicule pour effectuer le réveil et la mise en service du système hybride ➥ F.41.

La batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : « 12 volts ». La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

N'utilisez pas votre véhicule hybride pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule.

La puissance électrique de la batterie secondaire « 12 volts » d'un véhicule hybride est insuffisante pour cette opération.

Risque d'endommagement du véhicule.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé ➥ F.41.

PVSF23E2

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » : DÉPANNAGE (2/3)

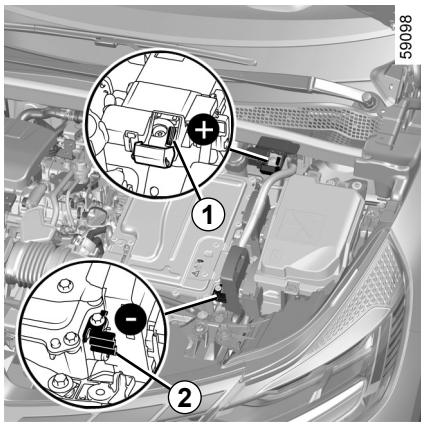

Bornes déportées

Utilisez le **bornier *1*** (**+**) et le **bornier *2*** (**–**) dans le compartiment moteur.

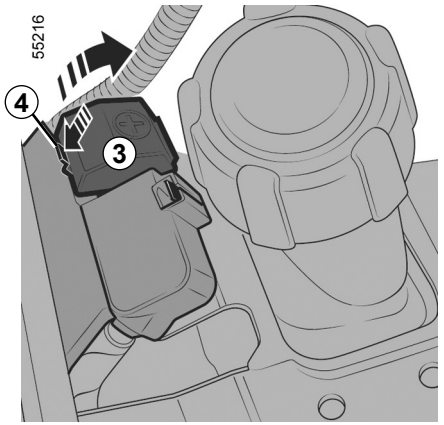

Nota : ouvrez le couvercle ***3*** du **bornier *1*** (**+**) en appuyant sur le bouton ***4*** suivant flèche.

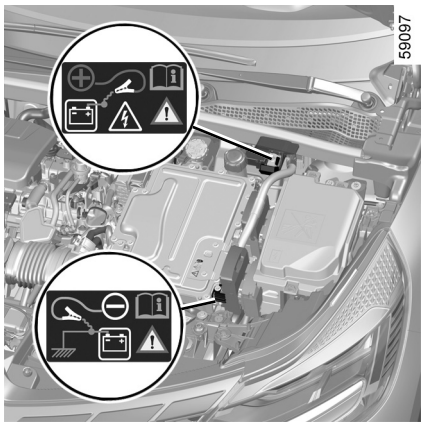

Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

Risque de démarrage intempestif du moteur.

Risque de brûlures par projection d'étincelles.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles ***A*** et ***B***, et que le câble positif ***A*** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » : DÉPANNAGE (3/3)

59100

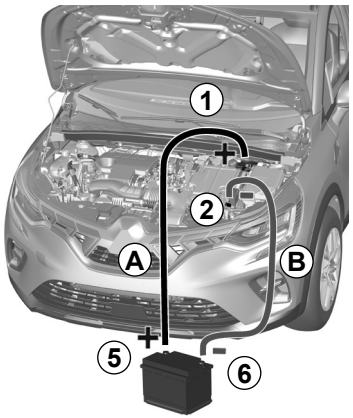

Fixez le câble positif ***A*** sur le **bornier *1*** (**+**), puis sur la **borne *5*** (**+**) de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif ***B*** sur la **borne *6*** (**–**) de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier *2*** (**–**).

Appuyez sur le bouton de démarrage ou, suivant véhicule, actionnez la clé de démarrage et dès la mise sous contact, débranchez les câbles ***A*** et ***B*** dans l'ordre inverse (***1- 5 - 6 - 2***).

55243

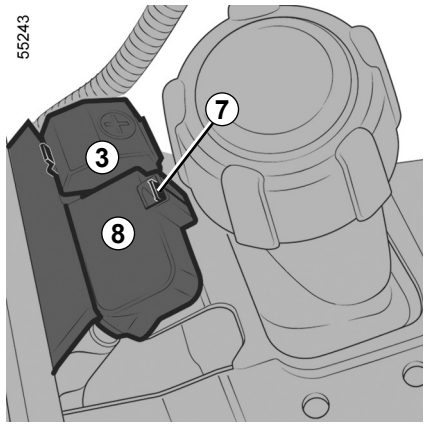

Après chaque manipulation du couvercle ***3***, vérifiez la bonne fixation du cache bornier ***8*** sur sa languette ***7***.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (1/2)

Avant tout remorquage, contact mis, positionnez la boîte de vitesses en position **N puis attendez 1 minute environ**, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Déverrouillage de la colonne de direction

Carte dans l'habitacle, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage ***1***.

Contact mis, repositionnez la boîte de vitesses en position **N puis attendez 1 minute environ** avant tout remorquage.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop…). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage ***1*** (risque de décharge de la batterie).

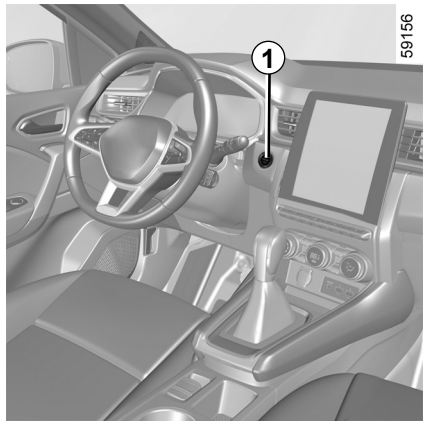

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Masses » du chapitre 6 de votre notice de base.

Remorquage du véhicule

Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Contact coupé, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (2/2)

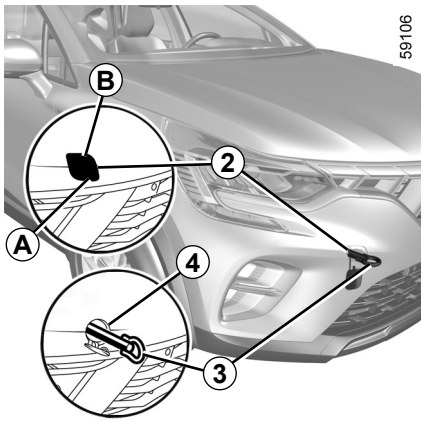

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant *4* et arrière *6* (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Contact coupé, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

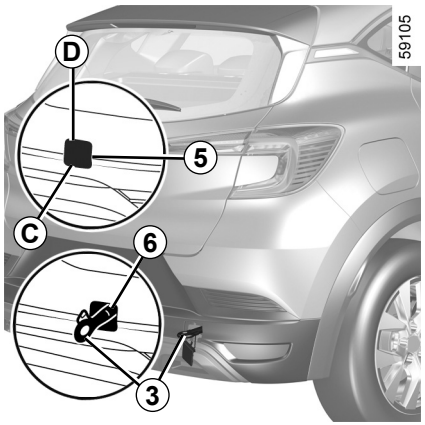

Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant
Appuyez sur la zone ***A*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***B*** pour ouvrir la trappe ***2***.

Point de remorquage arrière
Appuyez sur la zone ***C*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***D*** pour ouvrir la trappe ***5***.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Vissez l'anneau de remorquage *3* au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage ***3*** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils.

Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.

– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	La température extérieure est inférieure à -26°C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin ➥ F.66.
	Absence de courant dans le boîtier mural ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmateur...). Vérifiez les branchements (prise de charge...) ➥ F.13.
	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule ➥ F.13.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La programmation du conditionnement d'air ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	➥ F.54.